

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240701-D_01_07_24_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Publication : 03/07/2024

Délibération n°01-07-2024-015

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 1^{er} juillet 2024

Date de convocation	25 juin 2024
Date d'affichage	25 juin 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	39
Votants	48 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 1^{er} juillet 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Saint Maixent, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 39 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 0

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET.

Etaient excusés : 7 – M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Eric BARBIER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AE SUIVI ANIMATION GUICHET HABITAT 2023-2027 : RÉVISION N°1 DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12-04-2023-020 du 12 avril 2023 portant sur la création d'une autorisation d'engagement pour le suivi-animation du guichet habitat 2023-2027,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que par délibération en date du 12 avril 2023, une nouvelle autorisation d'engagement a été créée pour le suivi et l'animation du guichet habitat pour la période 2023-2027 comme suit :

N° AE	02-23 AE SUIVI ANIMATION GUICHET HABITAT
Libellé	Suivi et animation Guichet habitat 2023-2027
Montant de l'AE	599 766 €
CP 2023	119 724 €
CP 2024	130 458 €
CP 2025	130 458 €
CP 2026	130 458 €
CP 2027	88 668 €

EST INFORME que la Communauté de communes a confié cette mission au cabinet INAHRI. Lors de la création de cette AE en avril 2023, les éventuelles révisions n'ont pas été intégrées dans l'autorisation.

ACTUALISE le montant de l'autorisation d'engagement en ajoutant une enveloppe de 13 234 €.

AJUSTE les crédits de paiement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° AE	02-23 AE SUIVI ANIMATION GUICHET HABITAT
Libellé	Suivi et animation Guichet habitat 2023-2027
Montant de l'AE	613 000 €
CP 2023	119 724 €
CP 2024	<u>133 000 €</u>
CP 2025	<u>133 800 €</u>
CP 2026	<u>134 800 €</u>
CP 2027	<u>91 676 €</u>

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 1^{er} juillet 2024

Pour extrait conforme

Le 2 juillet 2024

Le Président

M. Didier REVEAU